

Alma Studio Avignon

La transition écologique EN MARCHÉ



@ Alma Studio Avignon



Sommaire

04

A la une

Dossier Spécial Plan Lumière

06

Zoom sur...

Les nouvelles consignes de tri sélectif

08

En bref

Tour d'horizon des projets et initiatives sur le territoire

09

Le dessin de l'Écho

La passerelle de la Voie des Papes à Sorgues

10

Dans les communes

L'essor des mobilités douces dans les Sorgues du Comtat

11

Reportage

La Grange des Roues à Sorgues

14

L'interview

Solène Espitalié dans ses jardins, à Pernes

15

Questions / réponses

Nos réponses à vos questions



Christian GROS

Président de la Communauté d'Agglomération
Les Sorgues du Comtat

Édito

Après un hiver doux qui nous interroge sur les mutations climatiques, nous accueillons le printemps avec la promesse d'une saison qui marque le renouveau et la renaissance.

Renouveau et renaissance, c'est ce que cette nouvelle version du magazine intercommunal des Sorgues du Comtat vous propose.

Trimestriel, il vous accompagnera au fil des quatre saisons avec de nouvelles rubriques et une place de choix pour le dessin et l'illustration. Plus de proximité, plus de simplicité, plus de pédagogie pour partager avec vous les actions et projets que nous conduisons sur les 5 communes.

Vous pourrez aussi profiter de « bonus » aux articles de ce magazine sur notre site internet : vidéos, interviews audio, reportages photos ... pour compléter la découverte de ce qui fait la vitalité et la diversité de notre territoire et de ses acteurs.

Enfin, notre page Facebook relaie dès à présent les informations et actualités qu'il nous semble important de partager avec vous.

“ Pour ce premier numéro revisité, nous avons choisi non pas un « fil rouge » mais un fil vert ... celui de la transition écologique.

Pour ce premier numéro revisité, nous avons choisi non pas un « fil rouge » mais un fil vert ... celui de la transition écologique.

Car c'est l'un des défis auquel nous nous attaquons en cette année 2023 pour construire notre Plan Climat Air Energie. Avec, à nos côtés, des partenaires qui s'engagent pour un territoire à énergies positives ! Vous en découvrirez quelques uns au fil de ses pages.

Ensemble, commençons le printemps avec conviction, optimisme et curiosité !

Je vous souhaite une bonne lecture,

Infos Pratiques

■ Accueil : Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat

340, Boulevard d'Avignon - CS 6075 - 84170 Montoux
04 90 61 15 50 - accueil@sorgues-du-comtat.com
Lundi au vendredi 8h30/12h - 13h30/17h

■ Urbanisme (sans RDV)

Althen-Montoux-Pernes-Sorgues, au siège : Lundi, mardi, jeudi 13h30/17h (Sur RDV : 04 90 61 15 50)
Bédarrides, à la mairie : Lundi au vendredi 8h30/12h (Sur RDV : 04 90 33 01 48)

■ Service Public d'Assainissement Non Collectif (sans RDV)

Althen-Montoux-Pernes : 04.90.61.15.50 - spanc@sorgues-du-comtat.com
Bédarrides-Sorgues : Syndicat Rhône-Ventoux 04 90 60 81 81

■ Centres Techniques Communautaires

CTC - Althen-des-Paluds - Chemin du Fresquounet
04 90 35 23 66 - services.techniques@althendespaluds.fr

CTC - Bédarrides - Chemin de Saint Étienne
04 90 33 12 46 - bedarrides.stc@sorgues-du-comtat.com

CTC - Montoux - 1, Chemin des Esquerts
04 90 66 97 20 - montoux.stc@sorgues-du-comtat.com

CTC - Pernes-les-Fontaines - 33, Avenue des Vignerons
04 90 61 64 91 - pernes.stc@sorgues-du-comtat.com

CTC - Sorgues - 337, Avenue du Fournal
04 90 61 15 69 - Sorgues.stc@sorgues-du-comtat.com

■ Encombrants : Enlèvement gratuit sur RDV (Tel : CTC)

■ Déchetteries

À Pernes : Route de Velleron (D31)
À Sorgues : Petite route de Bédarrides (D183)
Lundi à vendredi : 8 h 30/12 h - 13 h 30/17 h 30 • Samedi : 8 h/17 h
Professionnels : accès du lundi au vendredi 12 h
Fermé dimanches et jours fériés

■ Toutes les infos sur la collecte des ordures ménagères, les consignes de tri et les déchetteries



■ Toutes les infos sur le réseau de transport en commun intercommunal Sorg'en Bus et le calculateur d'itinéraire Zou Home



■ Suivez-nous sur



L'ÉCHO DES SORGUES DU COMTAT

Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat
340, Boulevard d'Avignon - CS 6075 - 84170 Montoux
Tél. : 04 90 61 15 50

Directeur de la publication : Christian GROS

Rédacteur en Chef : Philippe COMTE

Rédaction, correspondants locaux et crédits photos :

Philippe COMTE, Claire Cantero-Trembley, Christelle Hengy, Alma Studio Avignon - Crédits photos X, tous droits réservés.

Réalisation maquette : Ambition-com

Impression : MG Imprimerie

Tirage : 28 000 ex. - Imprimé en France sur papier PEFC, issu de forêts gérées durablement.

Distribution : ce magazine est distribué par l'association d'insertion L'Envol.



Lumière : Le bon plan pour la transition écologique !

Un programme ambitieux de rénovation de l'éclairage public

La Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat s'est engagée dans un Plan Lumière visant à rénover la totalité de son parc d'éclairage public et contribuer ainsi à la transition écologique.

Sobriété énergétique et économies d'échelle

C'est un grand pas pour faire de vraies économies et un geste fort pour les générations futures que viennent d'accomplir Les Sorgues du Comtat en adoptant le premier plan Lumière de la Région Sud.

Il s'agit en effet de s'engager dans un programme de sobriété énergétique en diminuant les dépenses d'éclairage et l'impact sur l'environnement tout en garantissant la sécurité publique et en préservant la biodiversité. Tout cela en adaptant la lumière à

l'utilisation de l'espace public avec, au final, un meilleur confort pour les habitants grâce à un éclairage mieux calibré et plus agréable.

Concrètement il s'agit de procéder au remplacement des 9000 points lumineux du parc intercommunal répartis sur les 5 communes par des LED, plus efficaces, durables et basse consommation. Des horloges astronomiques radio-synchronisées ont d'ores et déjà été installées. Elles servent à gérer l'éclairage public par un pilotage intelligent à partir des 200 armoires du territoire, et

Trame noire, mode d'emploi

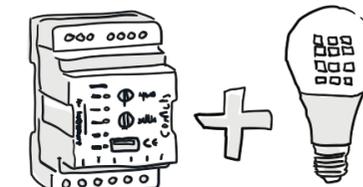
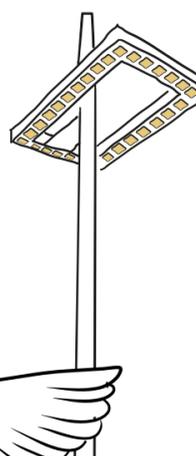
Les points lumineux implantés dans les réservoirs de biodiversité* et le long des corridors écologiques seront équipés d'un dispositif spécifique de réduction de l'intensité lumineuse pour garantir une trame noire et contribuer au bien-être des espèces présentes. La lumière artificielle sera nuancée, avec des déclinaisons chaudes et ambrées, pour diminuer la chaleur des lanternes.

* 10 zones naturelles classées sur le territoire



Un engagement fort

Les Sorgues du Comtat sont en effet engagées depuis plusieurs années dans la transition énergétique. Ce projet, inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), et en cohérence avec le programme Petites Villes de Demain a ainsi été retenu au niveau national par la Banque des Territoires.



Réduire de façon importante la consommation énergétique (facture énergétique et impact environnemental)

OBJECTIFS

Réduire l'impact de la pollution lumineuse sur l'environnement

Mettre le parc éclairage public en conformité avec la réglementation

Améliorer le confort de l'utilisateur avec un éclairage plus juste, plus performant, plus uniforme et plus agréable avec une meilleure perception visuelle

contrôler finement l'intensité lumineuse de chaque point en fonction des usages et de la fréquentation, par quartier et par rue.

Objectif : des économies importantes avec 65% de diminution des consommations énergétiques et un réel impact environnemental avec 344 tonnes par an d'émissions de CO2 en moins !

Les chiffres



9000

points lumineux remplacés par des LED en 2 ans à un rythme d'environ 100 lampadaires par semaine.



344 tonnes

de réduction annuelle des émissions de CO2 envisagée grâce au Plan Lumière (sur la base de la consommation éclairage public des Sorgues du Comtat en 2021).



65 %

de diminution attendue sur les consommations énergétiques du territoire.

Il constituera le premier budget d'investissement des Sorgues du Comtat, avec 6,5 Millions d'Euros.

Prévu sur 2 ans, ce chantier s'échelonnait de 2023 pour les centres et entrées de villes (avec une diminution de l'intensité lumineuse jusqu'à 60 % selon les horaires), à fin 2024 pour les lotissements, zones d'activités, zones rurales et espaces naturels (avec une diminution jusqu'à 80 %).

Préservation de la biodiversité

Dans les espaces naturels sensibles seront instaurées des trames noires dans un souci de préservation de la biodiversité. Il s'agit de pouvoir abaisser les nuisances lumineuses pour éviter les halos et l'éblouissement des animaux, en installant des éclairages bienveillants pour maintenir un équilibre entre les activités nocturnes et le respect de l'environnement.

POUR ALLER PLUS LOIN, retrouvez ici les actions dans lesquelles Les Sorgues du Comtat s'engagent pour la transition écologique



“ Pour faire des économies d'énergie, l'agglomération s'engage durablement avec le Plan lumière, et tout le monde y gagne ! Une lumière plus douce et plus agréable en toute sécurité, une gestion de la lumière plus écologique, qui produit moins de CO2 et préserve la biodiversité.

Christian GROS
Président des Sorgues du Comtat





Les chiffres



26 000

courriers distribués dans tous les foyers pour vous informer des nouvelles consignes de tri.



1946 tonnes

de tri sélectif collectées en 2022, soit 39 kg/an/habitant. Encourageant, mais il y a encore des efforts à faire !



13 000

bacs individuels et collectifs complètent les 130 Points d'Apport Volontaire.

Des ambassadrices du tri en mode sensibilisation

Deux Ambassadrices du tri ont été recrutées dès l'automne dernier pour vous accompagner dans le changement de vos habitudes de tri. De nombreuses animations et actions de sensibilisation ont ainsi pu être menées dans les écoles et marchés, en centre commercial, lors de festivités com-

munes, à la radio, avec des associations, en porte à porte ou auprès des agents communautaires et des bailleurs.

Grâce à votre geste de tri, vous pouvez agir pour l'environnement.

Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !

Maintenant, tous les emballages et les papiers se trient !

Tri Sélectif : Le point sur les consignes en vigueur

Désormais, chez vous, pour trier plus facilement et recycler plus, c'est plus simple : Si c'est un emballage, alors il se trie !

Avez-vous changé vos habitudes de tri ?

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe dans les Sorgues du Comtat, nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le tri des emballages ménagers et des papiers. Depuis novembre dernier, grâce à la modernisation du centre de tri du Sidomra, nous avons franchi une nouvelle étape. Désormais, si c'est un emballage, plus de doute, il va au tri !

Première info : Vous pouvez déposer dans les colonnes, bacs collectifs et individuels jaunes les papiers et tous les emballages sans distinction : métal, papier, carton léger,

briques alimentaires et nouveauté, tous ceux en plastique, sans exception !

Parallèlement, le mode de collecte évolue avec de nouveaux points de tri déployés sur tout le territoire, au plus près de chacun, en remplacement des sacs jaunes qui vont disparaître.

Résultat ? Moins de pollution visuelle et de dispersion occasionnelle des déchets dans la nature. Et une utilisation plus pratique : ces nouveaux points sont accessibles tous les jours, à toute heure, lors de vos déplacements habituels.

A RETENIR
Quelles familles d'emballages trier dans les bacs jaunes et les colonnes de tri sélectif ?



“ Trier ses déchets, c'est essentiel pour les valoriser mais le plus important reste encore de les réduire. N'oublions pas que Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Michel Terrisse,
Président de la Commission Environnement

Nous sommes là pour vous aider !

Pour vous accompagner dans ce changement, l'Agglo a prévu un sac de pré-collecte par foyer, pour stocker emballages et papiers ou verre et faciliter leur transport jusqu'aux nouveaux conteneurs collectifs installés à proximité de chez vous : points d'apport volontaires (colonnes) et bacs collectifs selon les lieux : centre-ville, habitat collectif ou zones rurales. Plus écologiques, ces points de collecte permettent, grâce à leur grande capacité, d'optimiser les tournées de collecte, et donc de réduire l'impact environnemental avec moins de camions et de pollution.

Dans nos 5 communes, les équipements sont déjà nombreux et ce n'est qu'un début : Après Bédarrides et Sorgues, déjà préalablement dotées de 10 000 bacs individuels, 2 600 nouveaux bacs ont été distribués ces 2 dernières années sur Althen, Monteux et Pernes, et 2000

nouveaux sont programmés en 2023. De même, 140 bacs collectifs ont également été installés et plus de 100 autres sont prévus cette année. Enfin, près de 80 Points d'Apport Volontaires (PAV équipés de colonnes de tri) ont dernièrement été implantés et 50 nouveaux seront mis en service avant l'été, et autant en 2024*.

* Dans les quartiers qui n'ont pas encore été équipés, on peut toujours continuer à utiliser les sacs jaunes (réapprovisionnement possible dans les CTC).

UNE QUESTION SUR LE TRI SÉLECTIF ?
Contactez nos ambassadrices du tri au
04 65 83 00 37
Ou rendez-vous sur sorgues-du-comtat.com



Notre Conseil de Tri

Maintenant, TOUS les emballages ménagers en plastique se trient, sans exception. Ainsi plus d'hésitation : Bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes alimentaires, films, blisters et sacs plastiques ou encore tubes de dentifrice... Tout se trie !



Projet de Territoire

Petites Villes de Demain

L'État, Les Sorgues du Comtat, et les trois communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues ont signé en février la première convention Petites Villes de Demain de Vaucluse, pour les aider à conforter leur statut de villes dynamiques et attractives, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

S'adapter au dérèglement climatique, être plus « conviviales » avec des espaces publics fonctionnels et partagés, améliorer l'accès au logement, aux équipements, services publics, commerces, à l'emploi et la mobilité sont les défis pour nos petites villes de demain. Sans oublier le lien humain, la proximité, la valorisation du patrimoine et l'animation du territoire. Car affirmer notre identité, notre différence, c'est la cultiver !

Plus d'1 Million d'Euros a déjà été mobilisé par l'État pour financer les projets de nos trois centres villes notamment par les contrats territoriaux de relance et de transition écologique.

POUR APPROFONDIR



@ Ville de Monteux

Aménagement

Nouveaux projets photovoltaïques

Après une première centrale photovoltaïque mise en service en 2020 au Lac de Monteux, un nouveau projet va voir le jour sur les parkings des parcs d'attractions Spiro et Wave Island. De nouvelles ombrières photovoltaïques vont ainsi être installées dès l'an prochain sur une surface totale de 8,3 ha.

Ce projet permet à la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat de faire réaliser « gratuitement » l'ensemble de la couverture des parkings, apportant ainsi un vrai confort aux usagers, tout en développant la

production d'énergie verte pour le territoire, comme inscrit dans son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Enfin, aux revenus liés à l'exploitation de la centrale (redevance), s'ajouteront de nouvelles retombées fiscales pour l'intercommunalité.

La production électrique globale sur les 2 sites est estimée à 18 616 MWh, soit la consommation électrique moyenne de près de 8100 personnes : Plus de 60% de la population de Monteux ou encore plus de 15% de la population totale des Sorgues du Comtat !

Contrat de Rivière

Les Sorgues

Le 3ème Contrat de Rivière des Sorgues marque l'engagement partagé de tous les acteurs concernés en faveur de cette rivière exceptionnelle qui unit notamment nos 5 communes. Il répond aux nouveaux défis de la plaine des Sorgues : milieux aquatiques, qualité de l'eau, risques d'inondations, ressources en eau et développement socio-économique et environnemental.

Au-delà de la poursuite des actions déjà engagées en matière de restauration et d'entretien des milieux, de gestion des zones humides, ou d'animation, c'est une nouvelle étape pour répondre aux enjeux qui dépassent le seul réseau des Sorgues ; le changement climatique ; la ressource en eau ; le respect de nos milieux et la culture du risque.



POUR APPROFONDIR



Initiatives durables

Mc Cormick s'engage !

Déjà fortement engagée depuis 2017 dans la responsabilité sociétale et la réduction de son impact environnemental, l'entreprise Mc Cormick a déjà été récompensée pour ses initiatives en matière d'économie d'énergie, de recyclage des déchets, et ses actions en faveur de la diversité et de l'inclusion. Elle poursuit encore cet engagement depuis l'an dernier en soutenant le covoiturage avec Klaxit et les Sorgues du Comtat.

Nouvelle étape début janvier en partenariat avec « Too good to go » : L'usine de Monteux a ainsi vendu 800 paniers de produits Vahiné et Ducros à prix réduit pour sauver 20 000 produits de la destruction : des produits qui ne pouvaient plus être vendus en réseau standard, mais encore tout à fait bons ! Une initiative gagnante-gagnante pour tous afin d'éviter le gaspillage alimentaire !

« L'opération Eco-défis est toujours en cours : En partenariat avec la CCI et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les Sorgues du Comtat proposent aux artisans et commerçants de nos centres-villes de les accompagner dans la mise en œuvre d'actions concrètes pour réduire leur impact environnemental tout en se différenciant sur le plan commercial.



Renseignez-vous, ça vaut le coup de relever le défi !

Yannick Mazette
Président de la CMAR PACA



PLUS D'INFOS



Illustration : Valérie Mathieu

La Passerelle de la voie des Papes, à Sorgues

Inaugurée le 11 février 2023, la passerelle de la Voie des Papes, surplombant l'Ouvèze au niveau du parc municipal de Sorgues, relie désormais le cœur de ville à l'île de l'Oiselay. Elle connecte ainsi le centre-ville à la ViaRhôna et offrira, dès cet été, une liaison douce directe jusqu'à Avignon via l'île de la Barthelasse. Avec son tablier de 100 m de long, la passerelle à aubains dispose d'un unique mât de 16,8 m de haut soutenant 14 câbles de 20 à 50 m de long. Voir aussi p.11.

Quand les mobilités s'invitent en douce...

Consciente des enjeux liés à la qualité de l'air et à la réduction des gaz à effet de serre, l'Agglo Les Sorgues du Comtat s'engage fortement dans le développement des déplacements doux.



Sorgues du Comtat

Focus sur les Mobilités

Compétence communautaire depuis 2 ans, la mobilité est rapidement devenue une priorité pour les Sorgues du Comtat et sa politique s'illustre par toute une palette d'actions. Avec cette nouvelle compétence, l'Agglo est désormais responsable des transports publics, des cheminements à pied ou à vélo, des espaces de covoiturage et des aides à la mobilité.

C'est ainsi l'intercommunalité qui gère l'organisation de Sorg'en bus, le réseau de transports en commun de Sorgues, qui a transporté sur ses 4 lignes plus de 160 000 voyageurs en 2022, un résultat en augmentation de 25 % par rapport à 2019, année de référence.

C'est également l'agglo qui a pris en charge les subventions pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour les habitants de nos 5 communes. Près de 300 dossiers ont ainsi été validés depuis 2 ans sur tout le territoire, pour un montant de plus de 30 000 €.

Au-delà, la compétence mobilité s'exerce aussi à travers la promotion du covoiturage avec Klaxit et le développement d'aménagements adaptés au vélo : Passerelle sur l'Ouvèze et voie verte, vélo routes et circuits cyclo-touristiques... La dynamique est bien lancée, confirmant que les Sorgues du Comtat sont une vraie Terre de Vélo !



Covoiturage avec Klaxit

L'Agglo paye vos trajets !

Afin de promouvoir les modes de déplacement adaptés à la transition écologique, l'Agglo Les Sorgues du Comtat s'est engagée depuis 6 mois dans une politique innovante et ambitieuse en soutenant le covoiturage pour les trajets domicile-travail avec KLAXIT. Tous les trajets en covoiturage réalisés sur cette application au départ ou à l'arrivée de l'une de nos 5 communes sont ainsi subventionnés par l'Agglo.

Concrètement, les passagers voyagent gratuitement, et les conducteurs sont rémunérés

Les chiffres



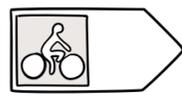
3 fois

le tour de la Terre, à savoir 120 000 km parcourus en 6 mois de covoiturage avec Klaxit, soit une économie de 13 tonnes de CO2



300

vélos à assistance électrique subventionnés en 2 ans



120 km

d'itinéraires jalonnés adaptés au vélo sur le territoire



Pernes-les-Fontaines

En route sur la Via Venaissia !

La Via Venaissia, voie verte qui doit connecter la ViaRhôna à la vélo-route du Calavon dans le Luberon, traverse notre territoire à Pernes. Les travaux de jonction pour relier Pernes à Velleron au sud et Carpentras au nord sont en cours d'achèvement. Ils permettront, avec ces 6 km supplémentaires, de finaliser d'ici l'été l'itinéraire global de 31 km entre Orange et Velleron. Parfaitement sécurisée, la vélo-route créée sur le tracé de l'ancienne voie ferrée traverse la campagne comtadine offrant de superbes vues sur les vignobles, les Dentelles de Montmirail et le Ventoux et compte déjà plus de 120 000 passages par an !

entre 1,5 et 3€ pour chaque passager transporté, selon la distance parcourue. Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de s'inscrire sur l'appli KLAXIT qui met en relation passagers et conducteurs et offre au passager une garantie retour.

Premiers résultats encourageants !

En 6 mois, on compte 1 200 inscrits sur le territoire, dont 700 utilisateurs actifs, avec 90 % de résultats positifs : 9 personnes sur 10 ayant testé l'appli ont été satisfaites. Depuis septembre 2022, 6000 trajets ont été effectués avec Klaxit sur le territoire, cofinancés par une des collectivités partenaires (Sorgues du Comtat, Cove ou Grand Avignon), soit une contribution de 8 000 € pour notre Agglo. Si dans 75 % des cas, les trajets sont inférieurs à 25 km, au total, 120 000 km ont été parcourus en 3 000 heures de covoiturage pour une économie globale de 13 000 kg de CO2 !



PLUS D'INFOS ICI
Sorg'en Bus, Infos Zou, Prime VAE, Klaxit, Itinéraires cyclo-touristiques et vélo-routes



Sorgues

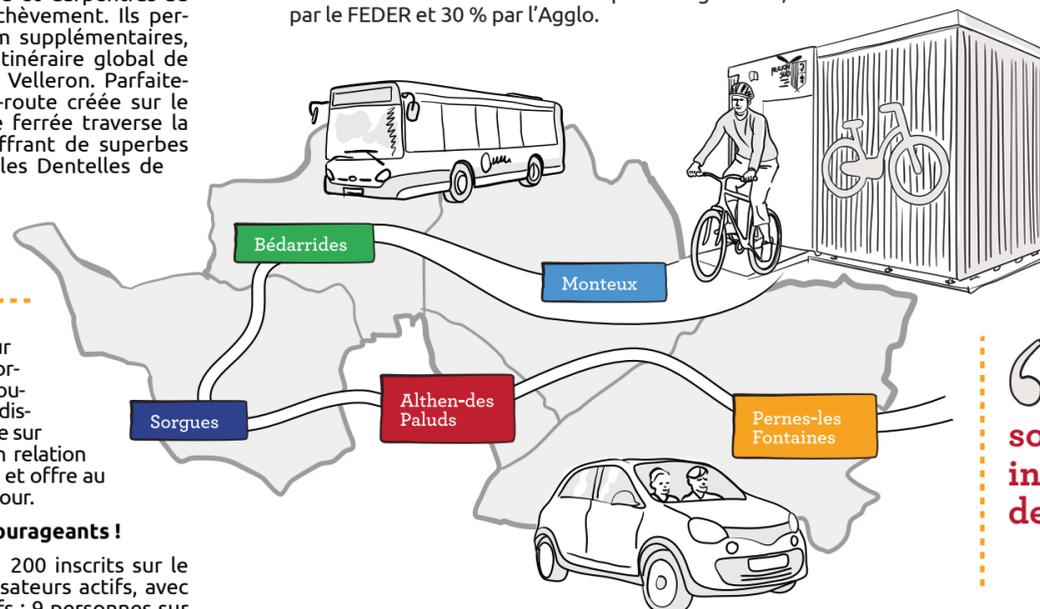
@Alma Studio Avignon

Voie des Papes : la voie verte ouverte !

Surplombant l'Ouvèze au niveau du parc municipal, la passerelle de la Voie des Papes, nommée ainsi en référence à l'histoire de la ville, permet de relier, via une voie verte de 4,5 km, le centre-ville de Sorgues à l'île de l'Oiselay (voir p.9).

C'est au Pont des Arméniens (qui sera restauré l'an prochain avec le concours du Département) qu'elle rejoint la ViaRhôna, Vélo-route de 815 km reliant le lac Léman à la Méditerranée, qui permettra, dès cet été, de rejoindre le centre d'Avignon via l'île de la Barthelasse en 45 mn de vélo, après aménagement d'une autre passerelle sur le Rhône.

Au centre-ville, les travaux du tronçon urbain de la Voie des Papes entre le parc municipal et la gare, prévus en 2024, permettront alors aux 60 000 cyclotouristes attendus d'ici 3 ans sur la ViaRhôna de venir découvrir Sorgues et tout notre territoire. D'un montant global d'1,5 M€ (dont 670 000 € pour la passerelle), Le projet de la Voie des Papes a été subventionné à hauteur de 50 % par la Région Sud, 20 % par le FEDER et 30 % par l'Agglo.



Althen-des-Paluds

Sur les chemins, à bicyclette !

Trois nouveaux circuits cyclo-touristiques vont voir le jour ce printemps pour connecter les 5 communes des Sorgues du Comtat et le Lac de Montoux à l'ensemble du maillage départemental et aux 2 vélo-routes Via Venaissia et ViaRhôna. Ils complètent un réseau de plus de 120 km de voies adaptées qui permettent aux cyclistes de découvrir tout notre territoire !

Conçues en partenariat avec Vaucluse Provence Attractivité, ces boucles cyclo « la Provence à Vélo » proposent de nouveaux itinéraires de balades à travers la campagne comtadine, matérialisés par des jalons de couleur verte : « Au cœur de Comtat Venaissin » relie Montoux à Pernes via Carpentras et la Via Venaissia ; « Les 3 rivières » vous emmènera de Montoux à Bédarrides et Sorgues, via Althen, avec une variante « Autour du Lac ».



Sécurité avant tout !

Les boucles cyclo empruntent des routes communales parfois étroites. Merci aux conducteurs de ralentir et dépasser les vélos avec 1,5 m d'écart. Quant aux voies vertes, elles sont réservées à tous les déplacements non motorisés : piétons, trottinettes, rollers... pas seulement aux vélos. Soyez vigilants !

Bédarrides

Abri vélo sécurisé à la gare !

Pour faciliter les trajets du quotidien, la région Sud, en partenariat avec les Sorgues du Comtat et la SNCF, a installé des abris à vélos dans nos gares.

Notre territoire disposant de 2 lignes TER et 3 gares, vous pouvez désormais, à Bédarrides et Montoux, ou Sorgues d'ici cet été, laisser votre vélo à l'abri dans votre gare ! Ces abris sécurisés, gratuits et dotés d'un kit réparation sont accessibles 24h/24 et 7j/7 à tout titulaire d'une carte ZOU. Il suffit de s'inscrire sur le portail zou.maregionsud.fr.

RÉSERVATION EN LIGNE



« Toutes ces actions, ce sont des solutions alternatives à la voiture, indispensables pour réduire l'impact des transports sur l'environnement. »

Laurent COMTAT
Vice-Président en charge de la Mobilité

Montoux

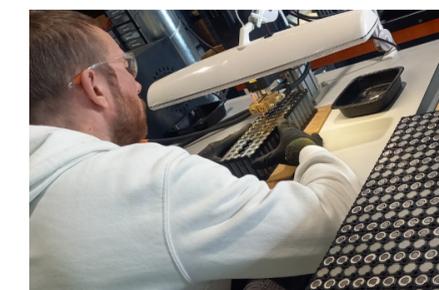
Batteries Prod, Start Up en pleine croissance

Spécialisée dans le reconditionnement de batteries pour vélos à assistance électrique (VAE), Batteries Prod s'est implantée à Montoux en 2016. Après une diversification vers le conditionnement de batteries pour professionnels, la Start-Up a développé une activité de fabrication de batteries lithium-ion sur mesure de haute technologie.

Son projet de développement, soutenu et accompagné par le service Développement Économique, a été retenu par le Plan de Re-

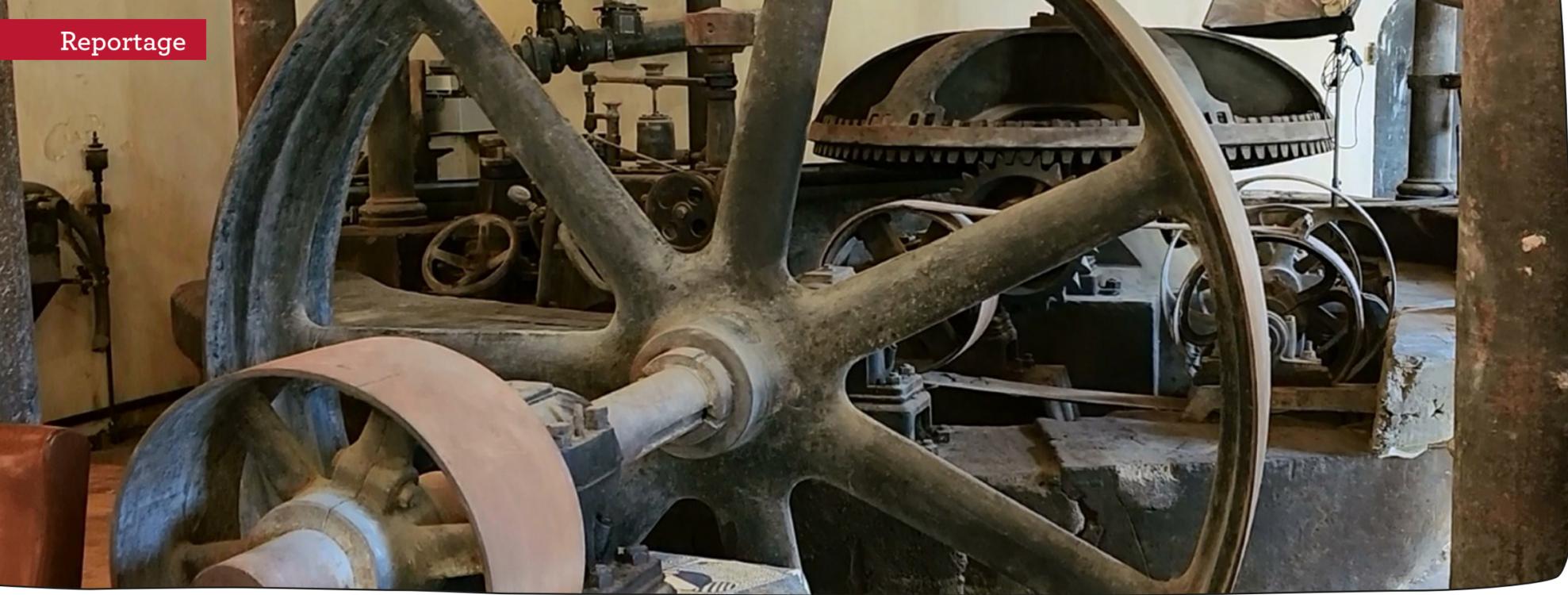
lance dans le cadre du dispositif Territoires d'Industrie, dont les Sorgues du Comtat sont l'un des 150 territoires français labellisés. Elle vient ainsi de s'installer dans un nouveau bâtiment de 900 m² avec une ligne de production automatisée, sur une parcelle de 9 000 m² afin de prévoir de futures extensions : la prochaine est envisagée d'ici 2 ans pour entrer sur le marché des batteries pour voitures.

Forte d'une croissance annuelle de plus de 20 %, l'entreprise poursuit son engagement éco-responsable lié aux mobilités douces, à la gestion des ressources et au recyclage des matières premières, et confirme sa place de leader national du reconditionnement de batteries pour VAE.

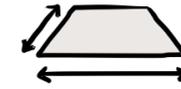


POUR RECONDITIONNER VOTRE BATTERIE





Les chiffres



1 200 m²

de surface totale en cours de réhabilitation pour ce bâtiment de 5 étages datant de 1840.



175 kW

puissance de la dynamo qui générerait jusqu'en 1971 de l'électricité à la sortie de l'ancien barrage sur l'Ouvèze.



30 tonnes

de pain prévue par le fournil de la Grange des Roues en 2024

Un véritable projet d'économie solidaire

Tiers-lieu de ressources et d'expérimentations sur les enjeux alimentaires et énergétiques, la Grange des Roues vise à créer une économie de proximité ; avec l'ambition de favoriser la coopération dans le travail et rendre vivant le lien entre alimentation et agriculture.

Regroupant producteurs, transformateurs, artisans et consommateurs engagés, elle a pour vocation de proposer des outils de mouture innovants, des farines et des pains biologiques, une cantine participative, une offre de formation et de services, et une résidence de création. Elle s'inscrit dans une dynamique exemplaire sociale et solidaire d'échange et de partage.

Du blé et de l'eau au moulin !

La Grange des Roues, espace d'initiative citoyenne

A Sorgues, au sein de l'ancien moulin du XIXe siècle La Grange des Roues, une filière Céréales prend ses marques au bord de l'Ouvèze. Rencontre avec Amande Reboul et Gabriel Desrochers, porteurs de ce projet labellisé « Manufactures de proximité » inscrit dans une démarche d'économie circulaire et de tiers lieu nourricier.

Des enjeux alimentaires, économiques et énergétiques

« En 2017, nous étions à la recherche d'un lieu de vie et de travail offrant l'opportunité de bâtir une filière blé en circuit court dans une dynamique d'activités sociales et solidaires. Nous sommes partis de l'idée que l'outil de transformation en farine était essentiel en raison des cours du blé peu favorables aux agriculteurs. Cela nous a amenés à fabriquer des moulins leur permettant d'être attractifs économiquement et d'atteindre un niveau de vie soutenable. »

Venus de la Drôme provençale, Amande Re-

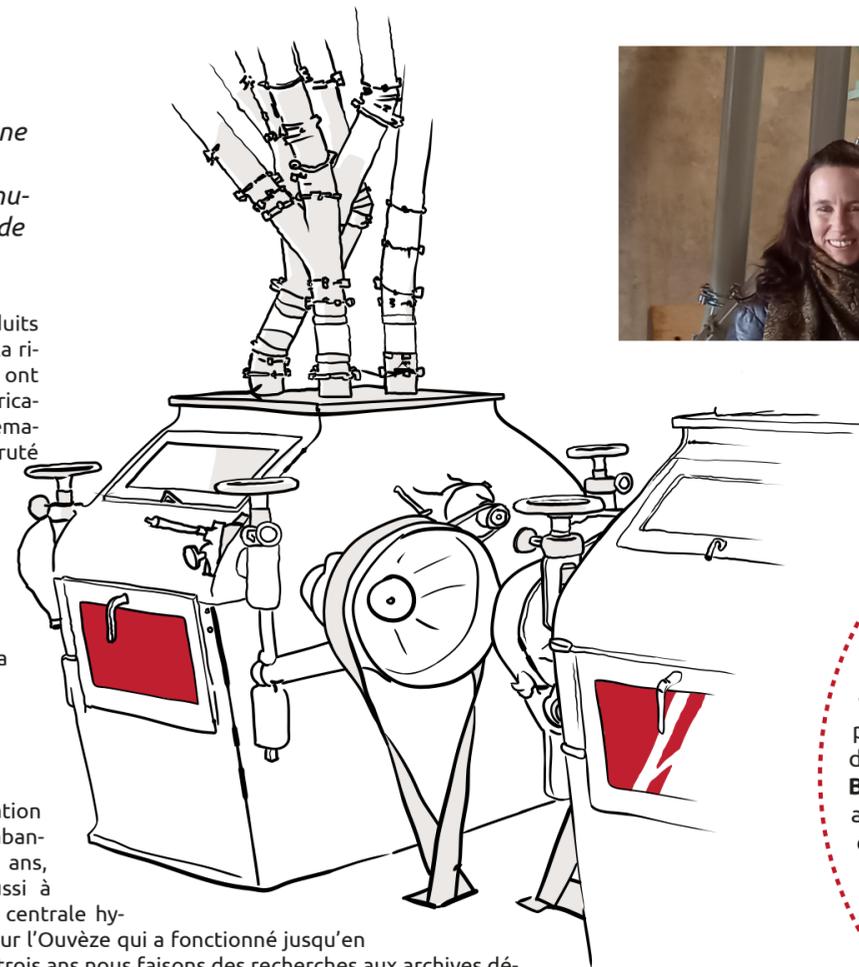
boul et Gabriel Desrochers ont été séduits par l'ancienne usine posée au bord de la rivière. Les deux jeunes entrepreneurs ont fondé « Le grain à moudre » pour la fabrication de moulins à farine au nom emblématique de « Moulins Liberté ». Ils ont recruté des artisans boulangers et espèrent trouver rapidement des meuniers. « Sur le chantier de réhabilitation, nous nous sentons quotidiennement confortés par son histoire. Des ouvriers travaillaient là ensemble dans des conditions difficiles pour faire tourner les machines et produire. Cela nous encourage. »

Le pain de Sorgues : 100 % local !

« En partenariat avec l'association du jardin de Brantes, nous portons également une activité agricole en fermage sur 8 ha pour produire un pain issu de blé 100 % cultivé, moulu, panifié et cuit à Sorgues ! ». Amande Reboul précise qu'à l'automne un essai sur une parcelle sera effectué avec plusieurs variétés de céréales provençales anciennes : la Saissette de Provence, le blé meunier d'Apt et le Barbu de Roussillon.

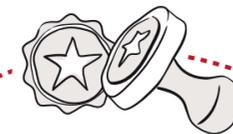
Outre la rénovation de l'édifice à l'abandon depuis 50 ans, ils songent aussi à reconstruire la centrale hydroélectrique sur l'Ouvèze qui a fonctionné jusqu'en 1971. « Depuis trois ans nous faisons des recherches aux archives départementales. Un bâtiment plus modeste avait préexisté où les moines Célestins prélevaient de l'eau dans l'Ouvèze comme en témoigne un bail de 1741 de la chambre apostolique de Carpentras. Cela peut attester de l'usage de l'eau avant la Révolution et faire reconnaître officiellement le droit d'eau. »

POUR APPROFONDIR Retrouvez ici la vidéo de l'interview d'Amande Reboul et l'histoire de ce lieu atypique



« Nous réhabilitons nous-mêmes intégralement le bâtiment : Après la réfection des 300 m² de toiture, la restauration des encadrements de baies et des enduits intérieurs, les travaux ont porté sur l'installation d'une chaudière biomasse, du fournil, de la cuisine et des sanitaires. A terme, le rez-de-chaussée accueillera la cantine et l'épicerie, puis les étages, les ateliers menuiserie, boulangerie, meunerie, et l'espace de coworking, en cours. »

Gabriel Desrochers



Deux tiers-lieux labellisés « Manufactures de proximité » sur le territoire !

Sur 100 projets en France, les deux seuls projets vauclusiens labellisés en 2022 ont été accompagnés par le service Développement Économique des Sorgues du Comtat : La Grange des Roues à Sorgues et La Bricothèque à Pernes-les-Fontaines, désormais acteurs à part entière de l'économie solidaire locale et de la promotion des métiers et savoir-faire.

Premier FabLab orienté artisanat d'art en France, la Bricothèque déploie depuis 7 ans une offre étendue de services et d'activités ouverts à tous : coworking, cours pluridisciplinaires, découpe laser, imprimante 3D, mise en réseau et Repair-café.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE FABLAB 04 90 29 78 27



Halte au gaspillage !

Les jardins de Solène à Pernes

Solène Espitalié a fait de la lutte contre le gaspillage alimentaire son cheval de bataille. Elle cumule les trophées parmi lesquels celui du prix des femmes engagées, décerné en 2015.

Comment est né le projet « Les jardins de Solène » ?

De plusieurs constats. Au sein de Solidagri nous devons pérenniser les emplois en milieu agricole de nos salariés handicapés. Nous nous sommes aperçus que des tonnes de fruits et légumes déclassés partaient en déchets. Par ailleurs, les collectivités doivent s'approvisionner en produits locaux dans le cadre de la loi Egalim*. Je leur ai donc proposé des légumes prêts à être cuisinés. A partir de 2016 nous avons pu créer l'atelier de transformation pour valoriser ces productions hors calibre en produits prêts à l'emploi.

*Egalim : "loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous"

Quel est le rôle de l'entreprise « Les jardins de Solène » ?

La restauration collective a besoin d'une plateforme qui regroupe les fournisseurs. Ici aux jardins de Solène nous sommes ce lien entre les collectivités et les petits producteurs locaux ; en d'autres termes, un « food hub ». Nous livrons du produit brut non épluché s'ils veulent le travailler eux-mêmes, ou prêt à être cuisiné en sachets sous-vide. Pour le cuisinier c'est plus agréable et valorisant que de réchauffer des produits surgelés.

« L'objectif est de répondre à deux enjeux sociétaux majeurs : le gaspillage alimentaire et la discrimination des personnes en situation de handicap face à l'emploi. »



Solène Espitalié,
directrice des Jardins de Solène, à Pernes les Fontaines

2008 - Création de l'association Solid'Agri, pour l'emploi de personnes en situation de handicap

2014 - Création de la légumerie sociale et solidaire Les Jardins de Solène

2017 - Création de l'atelier de transformation de 350 m² - Double prix, régional et national, de l'innovation sociale ESS 2017

2019 - Prix Terre de Femmes de la Fondation Yves Rocher - Prix de la Fondation Cognacq Jay

2022 - Prix Solidarité du Trophée des entrepreneurs positifs CPME Sud - Première place du Trophée de l'Innovation au Salon des Agricultures de Provence, catégorie circuits innovants de distribution



Cinq ans après son ouverture, comment voyez l'avenir de la structure en termes économiques mais aussi comme modèle social ?

En 2022, nous avons valorisé 75 tonnes de produits. Notre objectif est de dépasser les 105 tonnes. Nous pensons qu'il faut aller plus loin que l'anti gaspi. Quand on travaille sur 75 000 kg, il y a 15 000 kg de bio déchets qui peuvent être réemployés. Il faut être cohérent en matière de développement durable. Je suis allée voir les entreprises du coin pour les approvisionner en compost. Nous sommes dans une économie circulaire avec zéro déchet.

Nous nous approvisionnons sans problème avec les produits dits déclassés, mais nous nous engageons aussi dans une nouvelle initiative avec les petits producteurs bio qui vont semer pour nous. Nous sommes convenus en amont avec eux du prix et des quantités que nous allons acheter.

Cet écosystème alimentaire viable peut se développer si les collectivités jouent le jeu en s'engageant au moins un an avec nous. Cela va dans le sens d'une plus grande autonomie alimentaire locale : Des produits qui voyagent plus de 1000 km avant d'arriver dans nos assiettes, c'est insensé !

Quant à l'inclusion des travailleurs handicapés, nous sommes dans une démarche participative et d'autonomie progressive. Parmi ces personnes, certaines qui étaient en IME avant de nous rejoindre ont aujourd'hui des responsabilités au sein de l'équipe !

C'est tout un écosystème innovant que nous construisons sur notre territoire avec tous les acteurs concernés.

EN VIDÉO



Vous avez des Questions ?

Nous y répondons dans cette rubrique.

Vous êtes nombreux à nous poser des questions pratiques sur des sujets de vie quotidienne ou sur le fonctionnement de notre intercommunalité. Nous les partageons en y apportant les réponses qui peuvent vous être utiles.



Christelle R. Monteux

Nouvelle habitante, J'ai entendu dire que la CASC fournissait des sacs pour transporter ses déchets triés au conteneur. Comment puis-je me le procurer ?

Les sacs de pré-collecte sont disponibles au siège de l'intercommunalité et dans les centres Techniques communautaires des communes. Pour le retirer, présentez-vous avec le bon de retrait qui vous a été remis dans votre boîte aux lettres. Si vous ne l'avez pas, vous n'aurez qu'à remplir un formulaire lors de votre visite pour repartir avec le sac.

« **Enfin le sac jaune n'était pas pratique. Il fallait penser à le sortir le jour dit et à telle heure. Maintenant, avec le conteneur qui reste là, c'est plus pratique. Le nouveau sac est beaucoup mieux. Je suis plutôt contente de ces nouvelles règles de tri.** »

Esterelle L. - Pernes les Fontaines



Jérôme R. Althen

Je viens d'acheter un vélo électrique. Comment puis-je bénéficier de la subvention de l'intercommunalité ?

D'abord précisons que la subvention concerne l'achat d'un seul vélo à assistance électrique neuf, à usage personnel, acquis à partir du 01 janvier 2023 par une personne majeure résidant sur notre territoire.

Cette prime s'élève à 20 % du prix TTC du vélo sans pouvoir dépasser un plafond de 120 euros et ne pourra être versée qu'une seule fois par demandeur.

FORMULAIRE DE DEMANDE ET PIÈCES JUSTIFICATIVES



Lucien B. Sorgues

Je me rends quotidiennement en voiture pour mon travail à Monteux. Existe-t-il une solution de covoiturage au niveau local où je pourrais proposer mon trajet à un passager ?

L'application de covoiturage KLAXIT permet la mise en relation entre passagers et conducteurs. Grâce à la participation financière de la communauté d'Agglomération, les passagers voyagent gratuitement, et les conducteurs sont rémunérés entre 1,5€ et 3€ pour chaque passager transporté (en fonction de la distance parcourue). Pour en bénéficier, inscrivez-vous sur l'application de covoiturage KLAXIT.

INSTALLER L'APPLICATION



Marie V. Bédarrides

Vos consignes de tri sont : « maintenant, tous les papiers et les emballages se trient ». Est-ce que le polystyrène et les cartons bruns vont aussi au tri ? Merci de votre réponse

Les polystyrènes alimentaires (type barquettes de viande, de poisson, de jambon)

peuvent être déposés dans votre bac / colonne de tri. En revanche les polystyrènes d'emballages d'électroménager doivent être amenés en déchetterie, car ce type de polystyrène n'est pas à 100% recyclable.

Concernant les cartons bruns c'est en déchetterie qu'ils seront le mieux valorisés. Pour être collectés avec le tri des emballages, les cartons ne doivent pas excéder la taille d'une boîte à chaussure. Et mieux vaut les plier.



Le saviez-vous ?

La communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat est ce que l'on appelle un « Établissement Public de Coopération Intercommunale », un EPCI. Cela veut dire que plusieurs communes ont choisi librement de se rassembler pour agir ensemble dans un certain nombre de domaines. On appelle ces domaines d'intervention des « compétences ». Les élus communaux qui participent à l'intercommunalité ont été élus en 2020 lors des élections municipales. Ils sont au nombre de 47.

En 2022, Les Sorgues du Comtat ont fêté leur 20 ans !

Pour poser une question



communication@sorgues-du-comtat.com



Sur le site web



communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat (en MP)

Maintenant, tous les papiers et tous les emballages se trient !

TRIONS +

En vrac, non imbriqués et bien vidés

